

DEMOCRATIE ET TERRORISME – LE VISIBLE ET L’INVISIBLE

par Hadrien SIMON

A première vue tout les oppose. La démocratie suggère un cadre institutionnel propre à l’exercice d’un pouvoir raisonnable. A son opposé le terrorisme échappant aux contraintes de l’Etat de droit exerce un pouvoir moins saisissable, frappant par sa violence aveugle. Pourtant tout observateur extérieur ne peut être aveugle lui-même face à un terrorisme en perpétuelle recherche de visibilité. Ainsi, au travers de perspectives illustres, celle de Napoléon pour qui sont terroristes toutes les opérations d’une guerre irrégulière menée par des combattants sans uniforme contre d’autres en uniforme, celle de Lénine pour qui le propre du terroriste est de terroriser, ou celle d’André Glucksman pour qui le terrorisme est l’attaque délibérée menée par des hommes en armes contre des populations désarmées, chacune de ces caractéristiques - illégitimité, peur, violence – est aussi utile qu’insuffisante pour tenter de saisir le phénomène terroriste dans sa totalité. Et de cette insuffisance peut s’esquisser la présente tentative de conceptualiser ces réalités nouvelles à partir d’une dialectique inédite. Une philosophie qui cesse de se consacrer exclusivement à l’éloge de la non-violence pour s’offrir en soutien conceptuel de la géopolitique, tout en maintenant l’exigence d’argumenter en partant du réel. Nous lui emprunterons donc ici l’exemple du Hamas et du Hezbollah en tant que particularité politique nouvelle au Proche Orient. Le degré de fanatisme notamment religieux qui anime ces groupes complète ici notre approche du phénomène terroriste, mais le désolidarise aussi de ses autres – et très nombreux – visages (notamment au travers des innombrables luttes strictement indépendantistes). Que le lecteur lise ces lignes en ayant cette position à l’esprit.

Au regard de son histoire et au travers des propriétés que nous lui avons empruntées ci-dessus, le terrorisme semble donc s’afficher en évidente incompatibilité avec la démocratie. Pourtant les récents mouvements entamés par des groupes comme le Hamas ou le Hezbollah vers la politique témoignent d’une singulière transformation historique. Lorsque la guerre ne se concevait qu’entre Etats souverains, Clausewitz l’immortalisait comme le prolongement par d’autres moyens de la politique. Mais alors que les conflits qui sillonnent la scène géopolitique moderne ont complexifié les rapports de force, il convient de nous demander - après d’autres - si la politique ne peut pas être aujourd’hui l’extension de la guerre par d’autres moyens. Le point de départ donc, d’une philosophie qui pourrait permettre de faire la lumière sur la tension conceptuelle entre démocratie et terrorisme.

Il n'est ainsi plus discutable qu'une large frange du terrorisme semble tentée d'acquérir une partie du pouvoir politique. En témoignent le Hamas, dont les députés ont largement emportés les élections législatives de l'Autorité Palestinienne en 2006 (74 sièges sur 132), et du Hezbollah, acteur politique incontournable au Liban (occupant 14 des 128 sièges du parlement). Mais force est de s'interroger si, persuadés du bien-fondé des dogmes qu'ils défendent, les acteurs du terrorisme peuvent réellement concevoir un compromis – propre de tout système démocratique – très souvent synonyme d'inflexion idéologique. Peuvent-ils partager ou céder un pouvoir dont l'Histoire démontre que la force s'offre en remède de sa perte ? Perdre le pouvoir politique est souvent pire que de ne pas le gagner, en témoigne le choix longtemps assumé des Frères Musulmans d'opter pour la seconde alternative (et même dans une certaine mesure du Hamas jusqu'en 2005). Car en jouant le jeu de la démocratie ces groupes se retrouvent face à ses règles inédites pour eux, comme – rappelons les définitions posées – une canalisation institutionnelle du pouvoir empêchant toute peur ou violence illégitime. Une responsabilisation politique qui si elle était respectée pourrait ainsi entraîner un abandon de ce qui faisait leur identité et l'instrument de leur lutte. Ce qui soulève une nouvelle et paradoxale espérance : la victoire politique du terrorisme serait-elle la défaite du terrorisme ?

Une première indication permettant d'appuyer cette hypothèse est l'acte de sujétion assumé envers certains grands principes politiques. Citons la participation à des élections dans un cadre démocratique, qui constitue une soumission envers des règles établies antérieurement et par d'autres que soi (qui peuvent être dans le camp opposé). Puisqu'il est évident que les avantages attendus en contrepartie de cette soumission découlent de ces mêmes règles – l'exercice du pouvoir légitime – on peut alors parler de rationalisation de ces groupes terroristes et poser le délicat rapprochement entre terrorisme et politique. Car nous devons noter que l'acte terroriste se tarit (officiellement tout du moins, voir plus loin) lorsque des groupes assimilés comme terroristes entrent en politique. En effet leur légitimité soudaine pourrait être perdue dès lors qu'ayant accédé au pouvoir politique ils emploient des outils contre lesquels la politique s'érige. Ce renoncement officiel à la terreur pour les exigences de la politique et des règles de droit antérieures - et surtout supérieures - marque une avancée notoire de ces dernières décennies. Ainsi en est-il de la démission récente du leader politique du Hamas (Ismâïl Haniyeh) sur ordre du président de l'Autorité Palestinienne, M.Abbas. Le Hamas bien que contestant la mesure fait preuve alors de rationalité car ne peut qu'accepter la souveraineté – et donc la domination - de la loi politique, ici l'article 45 de la Loi

fondamentale palestinienne qui autorise le Président à destituer son Premier ministre (même si les décisions suivantes de Mr Abbas comme la nomination de Mr Fayyad au poste de nouveau Premier ministre ont été elles fort peu légales).

Pourtant force est de constater que cette ligne de conduite est parcourue par d'importantes fractures, celle de l'imprévisibilité des actes la première (le Hamas prenant possession par les armes de la bande de Gaza par exemple). Cette marque des organisations terroristes s'oppose de manière évidente aux exigences de la démocratie qui s'érigent sur l'idée de conformité avec la norme établie, donc sur une certaine forme de prévisibilité. Mais pourquoi se fait-elle si absente lorsqu'il s'agit des groupes terroristes ?

La similitude étymologique appuie ici l'enquête philosophique. L'imprévisible n'est séparé de l'invisible que par la modalité du temps : en d'autres termes l'invisible d'aujourd'hui est l'imprévisible de demain. En effet, l'acte de prévoir suppose de simuler logiquement l'action du temps sur des facteurs observables. La possibilité de l'observation se pose donc en prémisse du raisonnement, sans quoi toute prévision s'affaiblit au mieux en conjecture, au pire en prédiction attentiste. Or contourner cet écueil se heurte au fait même que les arcanes du pouvoir de ces groupes se présentent derrière des masques. Ainsi si la direction du Hezbollah se trouve sous celui des ingérences syriennes et iraniennes, celle du Hamas outre son financement par certains Etats du Golfe est bicéphale, sans homme fort – à l'inverse du Hezbollah - et a pris la décision d'éteindre la lumière sur son état major (officiellement depuis 1995 pour se protéger des attaques israéliennes). A cela s'ajoute aussi l'action des milices qui bien qu'officiellement subordonnées aux directions politiques oscillent entre bras armés disciplinés et guérilleros n'hésitant pas à porter leur lutte de manière autonome (ainsi illustrent les attentats suicides de juin 1995 par les brigades du martyr Ezzedine al-Qassam qui dévoilent les divergences internes au Hamas). Enfin la distribution individuelle de la loi divine – potentiellement apte à concurrencer la loi du chef – pressurise d'autant plus les fragiles vertèbres idéologiques de groupes déjà tentés par les raccourcis dogmatiques. On comprendra donc que l'observateur – comme la société civile mandataire – fasse le constat d'une impuissance à décrypter un pouvoir façonné par tant de composantes qu'aucun dirigeant ne cherche à éclaircir. Car c'est aussi cette invisibilité qui empêche de dégager les responsabilités personnelles et d'appliquer les sanctions prévues par la règle démocratique. On conçoit alors que cette impossible solidarité organisationnelle ne freinera pas plus le

Hamas ou les factions s'en réclamant après la destitution d'Ismaïl Haniyeh qu'il n'arrêterait les velléités d'Al Qaida avec l'anéantissement d'Oussama Ben Laden.

En touchant là à l'invisible du politique, il devient délicat de nommer démocratie autant d'opacité et de poursuivre le rapprochement entamé. Car c'est bien derrière ce voile épais que se trament les activités violentes qui écroulent les frêles constructions démocratiques dans la région. Si l'intégration démocratique de groupes nés terroristes suit un mouvement légitime au regard de leur popularité et de leurs intérêts, l'exercice de leur nouveau pouvoir ne remplit pas aujourd'hui les conditions pouvant permettre le « vouloir-vivre collectif » selon le mot d'Ernest Renan. Là où la démocratie moderne en ayant séparé les pouvoirs a permis d'en discerner les influences respectives, les organisations terroristes ayant l'Islam pour tradition – donc la confusion des pouvoirs politiques et religieux – et des modes d'action violents pour habitude semblent encore tendre à les fusionner dans une entière opacité. Et donc d'imprévisibilité vis-à-vis du respect de la règle démocratique. Il n'est ainsi pas surprenant que toutes les tentatives d'intégration politique de mouvances nées terroristes paraissent donc plutôt résulter en une instabilité institutionnelle qui provoque un retour à la violence illégitime et imprévisible (Hamas en envahissant la bande de Gaza, le Hezbollah incontrôlable par le gouvernement libanais). Le modèle philosophique que cet article a souhaité ébaucher est que s'agissant du pouvoir l'imprévisible est le principe dynamique qui dérive de l'invisible et que toute alternative démocratique viable ne peut se passer de l'application dans la société civile des concepts opposés : visibilité et prévisibilité. C'est bien pour répondre à cette exigence qu'après Locke et Montesquieu les révolutions américaines et françaises ont bâti des démocraties sur le principe de séparation des pouvoirs.

Avec ces bases conceptuelles posées, il apparaît difficile de présager que l'idéologie politique née du terrorisme puisse rapidement se fondre dans une démocratie plurielle. Dans le cas inverse que peut-être le temps fera un jour éclore, s'il s'avère que l'intégration politique est une évolution durable des groupes terroristes et qu'ils puissent y perdre leur violence, cela pourrait conduire à appuyer un peu plus les théories neo-hégéliennes en confirmant en partie l'horizon démocratique indépassable de l'Histoire. A cette dernière de nous éclairer.

Hadrien SIMON

Le 12 novembre 2007